

LE DOLMEN “LA PIERRE COUVRETIÈRE” A ANCENIS

Loïc MENANTEAU

La Pierre Couvretière (Couverclair en 1829) ou Pierre du Diable est sans conteste le monument à la fois le plus ancien et le moins visible de la commune d'Ancenis. Son grand intérêt archéologique a été reconnu dès 1926, année où, le 28 août, il fut classé monument historique.



28 - ANCENIS (Loire-Inf.)
La Pierre du Diable

*La Pierre du Diable ou Pierre Couvretière, telle que l'on pouvait la voir au début du siècle dans la prairie Saint-Pierre. On peut apercevoir des pierres calcaires appartenant au cairn sous la dalle de couverture basculée.
(Carte postale ancienne, Coll. Loïc Ménanteau)*

LES TRIBULATIONS DU DOLMEN

Situé dans une prairie alluviale à l'est de l'ancienne île schisteuse d'Ancenis, à une centaine de mètres du bras séparant l'île Delage de la rive droite de la Loire, le dolmen a vu son environnement profondément modifié au cours des trente dernières années. A la suite des importants travaux réalisés vers 1960 pour l'extension de la Cana et la création de la première zone industrielle d'Ancenis, les terrains entourant le monument furent recouverts par plusieurs mètres de remblais. Seul un "trou" était laissé afin que le dolmen, monument classé, soit toujours à l'air libre. Très vite, ce "trou" se transforma en dépotoir. Vieilles cuisinières, bicyclettes rouillées, pneus et bidons percés, chaussures usagées, déblais, toute une gamme variée d'objets hétéroclites s'accumulaient sur les pentes et au fond de la dépression artificielle où coassaient les grenouilles. Le spectacle était tellement déplorable que plusieurs solutions furent envisagées :

- déplacer le dolmen et le mettre dans un jardin public ou sur la pelouse de la station-service voisine ;
- nettoyer la cuvette où il se trouvait, la remblayer avec du sable et poser une borne signalant qu'à 4-5 m de profondeur existait un monument mégalithique classé, car, de cette manière, il *"serait mis en conserve à charge aux générations à venir de le déterrer lorsque les circonstances deviendront plus favorables"* ;
- le laisser à son emplacement, mais nettoyer et aménager ses abords.

La Pierre du Diable

Le dolmen de la Pierre Couvretière, comme beaucoup de monuments préhistoriques possède sa légende :

"Dieu avait livré à Satan tous les habitants d'Ancenis pour être sa possession exclusive à condition que, chargé de trois pierres, il arrivât à la ville avant que le coq eût chanté.

Or heureusement pour nous, le coq chanta au moment où Satan était dans la prairie de Saint-Pierre.

Le Diable jeta alors son fardeau et s'enfuit tout honteux en enfer. "

Nous avons eu beaucoup de chance. Voilà pourquoi la Pierre Couvretière fut baptisée *"Pierre du Diable"*.

Après bien des péripéties, c'est la troisième solution qui a prévalu. Dès 1968, la Société Nantaise de Préhistoire par l'intermédiaire de Monsieur Georges Bellancourt et l'Association Ancenis à travers les Ages sous l'impulsion de Monsieur Alexandre Bouchereau s'étaient préoccupées de la préservation du dolmen et avaient obtenu qu'un terrassement soit effectué à son pourtour

afin de mieux le dégager. En 1971 et 1972, sous l'égide du Syndicat d'Initiative (Commission du Tourisme), j'avais lancé une campagne pour sa sauvegarde et organisé, avec l'aide de Monsieur Emmanuel Sechet, plusieurs chantiers bénévoles de nettoyage du site. A la suite de cette action, la Municipalité apporta son concours technique dans une perspective de mise en valeur touristique : des barrières en bois furent posées pour empêcher l'accès aux voitures, les pentes de la dépression furent remodelées après accord pour la délimitation des terrains avec la Cana, une buse fut posée sous l'avenue des Alliés lors de la réfection de la chaussée afin d'évacuer vers la Loire les eaux remplissant, même en été, le fond du "trou". Dans la foulée, j'avais réussi à convaincre la Direction des Antiquités Préhistoriques de la Région des Pays de la Loire de réaliser des fouilles archéologiques. Deux campagnes eurent lieu : la première, à laquelle j'ai participé, sous la direction de Monsieur Jean L'Helgouach, en octobre 1972 ; la deuxième, sous la responsabilité de Monsieur Daniel Prigent, en novembre 1973. Les résultats de ces fouilles, qui seront présentés dans cet article, se sont révélés plus importants que prévu. Ils justifiaient la nécessité absolue de protéger le dolmen. Cependant, de 1973 à 1989, le site de la Pierre Couvretière retomba dans l'oubli le plus absolu, à part quelques articles de presse locale. Devant un tel fait, certaines personnes songeaient même à la faire enterrer (première solution exposée plus haut) ce qui pour un dolmen qui a servi de sépulture aurait été un comble. Heureusement l'action exemplaire menée par l'équipe du Centre d'Aide par le Travail a permis cette année de mettre en valeur le monument et son environnement. Panneaux de signalisation et barrières furent refaits et reposés ; les pentes, débroussaillées et les arbres, taillés. Un chemin permettant de voir le dolmen sous toutes ses faces fut aménagé.



Le dolmen aujourd'hui (Cliché Garreau, mai 1990)

L'A.R.R.A. tient à souligner tout l'intérêt et l'admiration qu'elle porte pour le travail effectué par le C.A.T. Elle espère apporter tout son appui pour contribuer à la poursuite de cette mise en valeur.

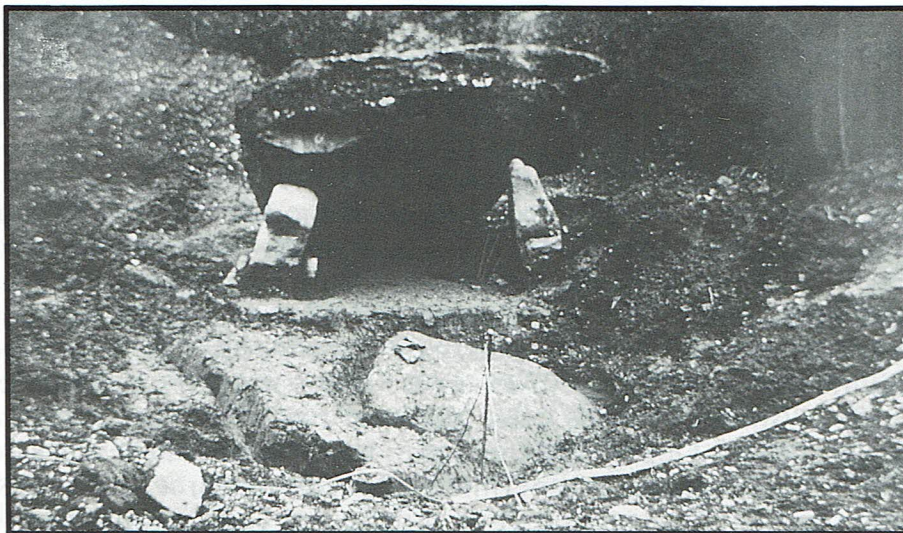
L'ARCHITECTURE DU DOLMEN

Une des premières descriptions du monument, par Girault de Saint Fargeau, en 1829, le présente comme *"une grande pierre plate et brute appelée Couverclair de forme parallélogrammique, longue de 12 pieds 10 pouces (approx. 4,13 m), large de 8 pieds 2 pouces (approx. 2,64 m) et épaisse de 2 pieds (approx. 0,64 m) et qui, enfoncée dans la terre d'environ 5 pieds (approx. 1,62 m) est inclinée et soutenue dans cette position par deux autres pierres moins grandes"*. Depuis cette époque, les études réalisées lors des fouilles archéologiques ont permis d'apporter des précisions considérables sur sa construction. Les principales conclusions sont les suivantes :

Tout d'abord, la Pierre Couvretière est un dolmen dont seul une partie subsiste. Des traces de débitage retrouvées sur un pilier couché et associées à une écuelle à glaçure verte du XV^e siècle indiquent qu'il a été exploité en carrière au Moyen-Age. Actuellement, seuls cinq éléments peuvent être identifiés :

- la dalle de couverture, en conglomérat du Carbonifère inférieur (Dinantien), qui mesure 4,20 m sur 4 m et possède une épaisseur de 0,70 à 0,80 m. Cette dalle, à l'origine horizontale, a basculé lors de la destruction opérée sans doute par les carriers médiévaux.
- deux piliers en grès siliceux (Eocène) qui supportent cette dalle : celui de l'est, enfoncé de 0,60 m dans le schiste, a 2,50 m de hauteur et 2 m de large pour une épaisseur variable de 0,20 à 0,50 m ; celui de l'ouest, d'une hauteur au-dessus du sol de 1,50 m, a une largeur maximale de 2 m et une épaisseur de 0,50 m ; il comporte une cupule artificielle.
- un petit pilier de gneiss, qui n'est pas à sa vraie place, près du montant oriental. La roche utilisée implique un transport de plusieurs kilomètres.
- au-devant de la dalle inclinée reposant sur les deux piliers, un autre pilier en grès éocène, couché vers l'Ouest, découvert en Octobre 1972. La présence de cet élément mégalithique indique que le dolmen était à l'origine beaucoup plus long. En effet, ce pilier supportait, dans l'alignement du pilier oriental, une dalle de couverture. Il est possible d'en déduire qu'au moins la moitié des pierres du dolmen, correspondant pour l'essentiel à sa partie méridionale, n'existe plus actuellement.

Ensuite, la découverte en Octobre 1972 d'un amas de pierres calcaires pour la plupart, au pied du montant Est a révélé que l'aspect primitif de la Pierre Couvretière devait être celui d'un cairn, c'est-à-dire d'un monticule formé de pierres et de terre. Les piliers et les dalles de couverture de la chambre du dolmen étaient invisibles de l'extérieur, car ils se trouvaient à l'intérieur de ce cairn. La presque totalité de la pierraille calcaire (provenant sans doute de la butte du Fourneau, située en face d'Ancenis au milieu de la plaine alluviale de la Loire) a disparu pour la même cause que les grandes pierres du dolmen : son réemploi au Moyen-Age comme matériau.



Le dolmen lors des fouilles de 1972 (Cliché L. Ménanteau)

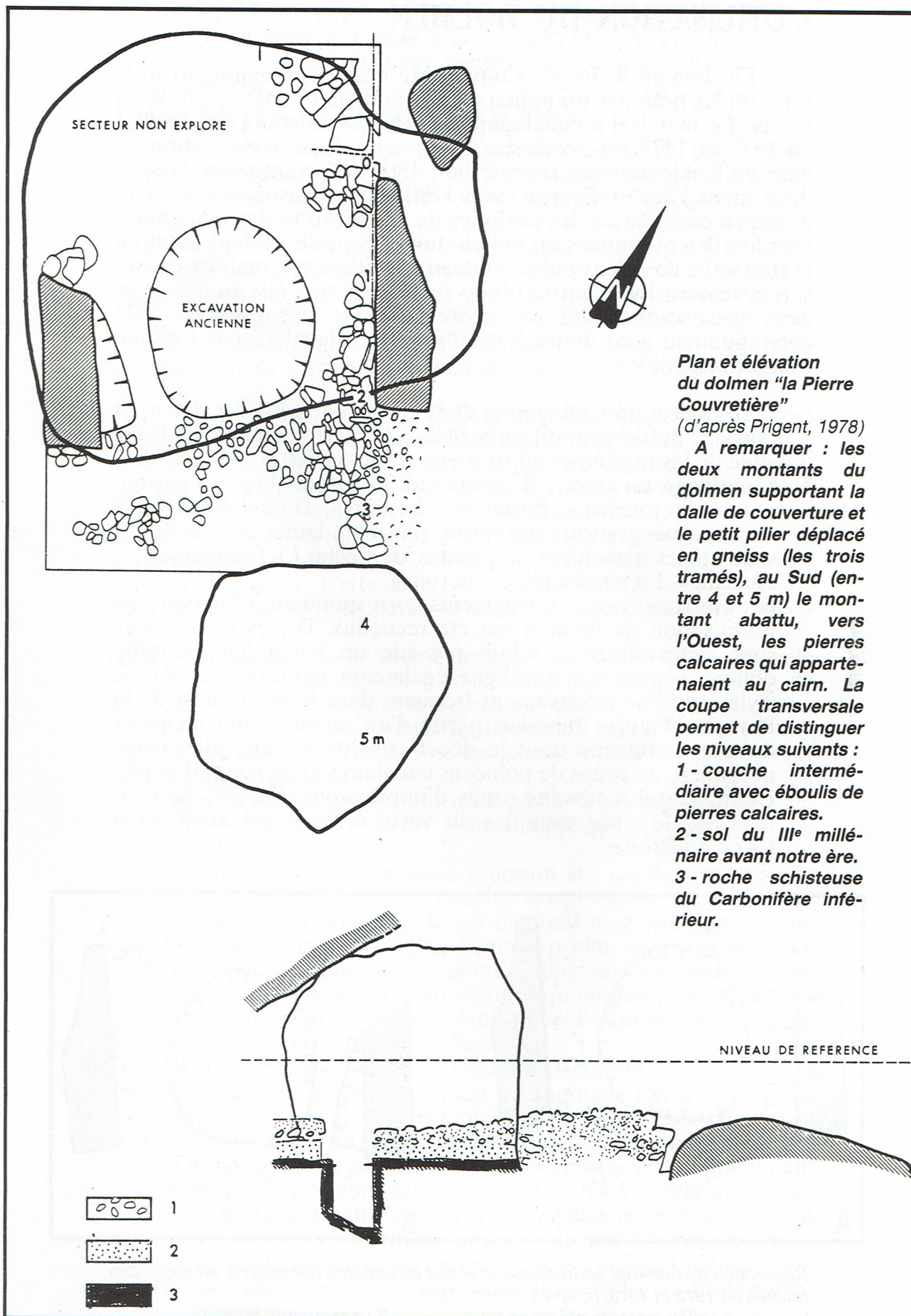
Deux piliers en grès, s'appuyant sur le rocher schisteux supportent une dalle inclinée en conglomérat. Près du montant oriental (à droite), amas de pierres calcaires renfermant du matériel archéologique et correspondant aux vestiges d'un cairn. Au devant, pilier abattu en grès présentant des traces de débitage.

Le caractère ruiné de la Pierre Couvretière rend difficile la détermination de son type et de son âge. Son architecture pourrait s'apparenter à un dolmen à couloir et sa construction, remonter au IV^e millénaire avant notre ère, soit à environ 5000 - 6000 ans. L'achèvement des fouilles archéologiques serait susceptible d'apporter des précisions à ce sujet (traces d'enfoncement des piliers disparus).

LES COUCHES DE TERRAINS

Les observations effectuées en 1972 et 1973 ont permis de reconnaître le sol sur lequel le monument a été érigé et les différentes couches de terrains qui s'y sont superposées. Plusieurs niveaux ont été mis en évidence :

- à la base, à environ 6,5 m NGF, la roche schisteuse (carbonifère inférieur-Dinantien-), très diaclasée, dans laquelle ont été enfoncés les piliers.
- immédiatement au-dessus, le sol brun, d'environ 15 cm d'épaisseur et formé par des limons argilo-sableux, qu'ont foulé les hommes du IV^e millénaire avant notre ère.
- recouvrant ce sol, une couche de couleur brun-noir d'épaisseur variable qui comprend les restes des pierres calcaires éboulées du cairn.
- enfin couronnant le tout, sur 1 m d'épaisseur, des limons d'inondation de la Loire. Ces limons argileux se sont déposés sur la prairie St-Pierre au cours des derniers siècles à la suite de l'exhaussement du lit fluvial provoqué par son ensablement. Ce phénomène est indirectement d'origine humaine (défrichements opérés dans le bassin moyen de la Loire, particulièrement aux XVI-XVII^e siècles et n'a donc guère à voir avec la transgression flandrienne, phénomène général de remontée du niveau marin qui, à partir de - 18000 ans, a suivi la dernière glaciation (Würm). Le sol originel se situe en effet à 1,50 m au-dessus de l'étiage actuel à Ancenis (5,24 m NGF).



**Plan et élévation
du dolmen "la Pierre
Couvretière"**

(d'après Prigent, 1978)

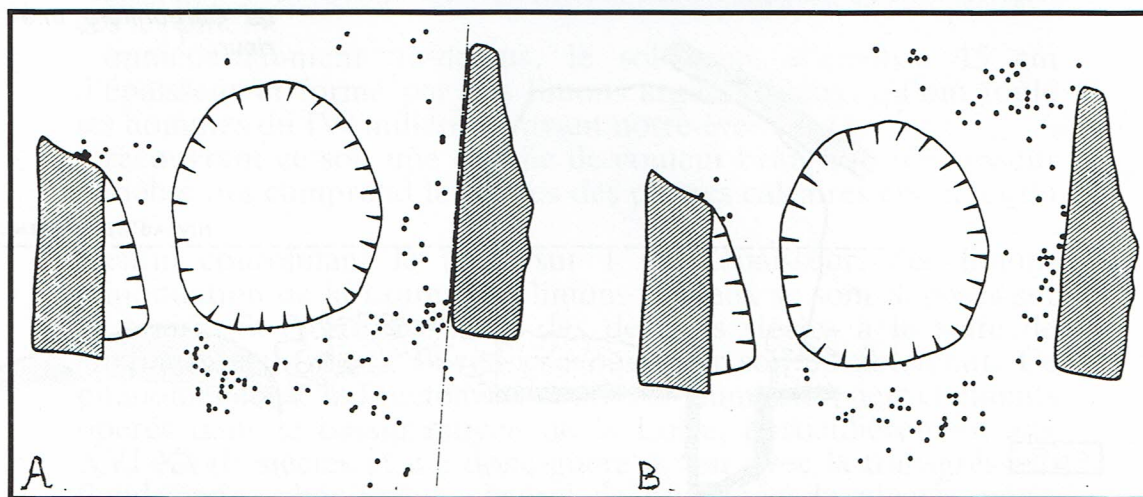
A remarquer : les deux montants du dolmen supportant la dalle de couverture et le petit pilier déplacé en gneiss (les trois tramés), au Sud (entre 4 et 5 m) le montant abattu, vers l'Ouest, les pierres calcaires qui appartenaient au cairn. La coupe transversale permet de distinguer les niveaux suivants :
1 - couche intermédiaire avec éboulis de pierres calcaires.
2 - sol du III^e millénaire avant notre ère.
3 - roche schisteuse du Carbonifère inférieur.

L'UTILISATION DU DOLMEN

Le dolmen la Pierre Couvretière était un monument funéraire où les hommes du milieu du III^e millénaire enterraient leurs morts. Le matériel archéologique découvert au cours des fouilles en 1972 et 1973 est postérieur à l'époque de sa construction. Il date du Chalcolithique (vers 2500 - 1800 ans avant notre ère) et de la fin de l'âge du Bronze (vers 1200 - 800 ans avant notre ère) ; il correspond donc à des périodes de réutilisation du monument. Des fouilles pratiquées au milieu du XIX^e siècle avaient abouti à la trouvaille de "*deux petits couteaux druidiques*", mais on ignore si à cette occasion d'autres objets ont été ou non mis au jour. Les deux excavations dont les cavités ont été dégagées en 1972 correspondent sans doute à ces "*fouilles*" signalées par Emilien Maillard en 1863.

Les pièces archéologiques étaient concentrées à l'intérieur et à la surface du sol primitif ou mêlées à la pierraille calcaire. Il est possible de les regrouper en trois ensembles (PRIGENT, 1978) :

- 1 - **L'outillage en silex** : il comprend 76 pièces dont un certain nombre retouchées. Parmi ces dernières, Daniel PRIGENT signale trois grattoirs, un burin, plusieurs lames et lamelles et surtout des armatures de pointes de flèche (1 triangulaire, 2 ébauches, 1 à pédoncule et ailerons).
- 2 - **la poterie** : environ 70 fragments correspondant à l'époque de réutilisation du dolmen ont été recueillis. Divers d'entre eux sont campaniformes : l'un possède un hachurage pointillé oblique séparé par une ligne également pointillée, décor de style maritime relativement fréquent dans le nord-ouest de la France. D'autres faisaient partie d'un même grand récipient du Campaniforme dont le décor consiste en une alternance irrégulière de coups de poinçons circulaires et de coups d'ongle. Enfin, certains tessons ornés d'impressions d'ongle, de cannelures, de stries obliques ou verticales ont été attribués à l'Age du Bronze.



Répartition du matériel archéologique et des ossements découverts au cours des fouilles de 1972 et 1973, (d'après Prigent, 1978)

A : silex, poterie, objets en métal.

B : ossements humains.

- 3 - **Les objets en métal** : ils sont composés d'une plaquette en or d'un poids de 1,1 g (L = 45 mm ; l = 18-19 mm) qui présente une série de perforations à ses extrémités et d'un ciseau en cuivre de section quadrangulaire (L = 32 mm) dont le métal proviendrait du Sud de la France.

Cependant, la grande surprise des fouilles de 1972 est venue de la découverte d'ossements humains et animaux mélangés aux pierres calcaires, ce qui les a protégés de l'acidité des sédiments et, de ce fait, a évité leur dissolution. Des ossements humains ont été datés par le radiocarbone C 14 de 2880 et 2990 ans B.P., c'est-à-dire du X^e siècle avant notre ère. Ils correspondent à une phase de réutilisation du dolmen comme sépulture collective au Bronze final. L'étude menée par Daniel Prigent a permis de tirer les premières conclusions suivantes :

- des quatre crânes découverts, l'un était celui d'un enfant et les trois autres appartenaient à des hommes. Un ou deux crânes étaient de type brachycéphale.
- l'analyse des astragales et des calcaneums révèle l'existence d'au moins dix individus ; celle des dents (présence de dix incisives supérieures) permet d'aboutir aux mêmes conclusions.
- la grande majorité des dents présente une usure importante.

Etant donné la faible dimension de la surface fouillée, il est possible d'estimer à plusieurs dizaines le nombre de personnes du Bronze final inhumées dans la chambre du dolmen. Monsieur Alexandre Bouchereau fait état dans une lettre de la trouvaille d'un squelette contre un mur situé près du monument. A notre avis, ce mur est celui que l'on aperçoit côté est sur une vieille carte postale du début du siècle. Ce "squelette" daterait-il de la même époque ? Dans l'affirmative, il devait être compris dans les éboulis des pierres calcaires du cairn déplacées lors la ruine du dolmen.

Une étude des dents et fragments d'os d'animaux, réalisée par Madame Poulain Josien, a permis la détermination d'une dizaine d'espèces :

- de gros mammifères (2 bœufs, 2 porcs, 1 mouton, 1 chèvre, 1 cheval) dont il est possible de penser que les restes aient été déposés en offrande ;
- un chat sauvage ;
- des oiseaux (1 étourneau, 1 bécasse).

CONCLUSIONS

Cette présentation synthétique du dolmen la Pierre Couvertière apporte la preuve de son grand intérêt à la fois architectural et archéologique. Cet intérêt est accru de manière considérable si l'on replace le monument dans son cadre géographique et préhistorique. En effet, il est impossible de dissocier le dolmen des habitats de la même époque décelés dans le lit de la Loire entre le Bernardeau (en amont) et la Grillette (en aval), de part et d'autre du pont d'Ancenis. De toute évidence, il a été utilisé à plusieurs reprises comme lieu de sépulture par les populations qui

vivaient alors en bordure du fleuve, à un niveau situé 5 à 8 m sous l'étiage actuel. Les dragages effectués pour les prises de sable ont révélé leur existence et permis de récupérer de nombreux objets (couteaux et pointes de flèche en silex, emmanchures de haches polies en bois de cerf, céramiques campaniformes, vases décorés de l'Age de Bronze, etc...) dont une partie a été présentée au public dans l'exposition montée par l'A.R.R.A. sur l'archéologie au Pays d'Ancenis (saison 1990, Château d'Ancenis). Fait significatif de cette inter-relation : je me souviens que lors des fouilles de 1972, j'avais trouvé un morceau de hache polie provenant de la drague alors installée en bordure de l'île Delage en allant laver le matériel archéologique dans les eaux du bras de Loire séparant cette île du dolmen !

Par ailleurs, un argument justifie à lui tout seul la protection de la Pierre Couvretière : c'est l'un des rares, voire le seul dolmen dans tout le Pays d'Ancenis que l'on puisse voir encore debout malgré son caractère ruiné. Ce fait pose le problème de la sauvegarde des mégalithes (dolmens et menhirs) de notre région dont, malheureusement, la plupart ont été détruits par l'homme au cours des derniers siècles. Dans une telle perspective, il conviendrait de poursuivre la mise en valeur du dolmen : pose d'un panneau explicatif à l'air libre, reprise et achèvement des fouilles, restauration du monument avec redressement du pilier oriental écroulé, amélioration du drainage du fond de la cuvette avec installation d'une pompe en période de basses eaux de la Loire. Ainsi, ce monument classé pourrait constituer un lieu de rencontre des habitants d'Ancenis avec leur lointain et riche passé, mais aussi avec l'histoire du développement industriel récent de leur ville. La création par la CANA d'une cuvée spéciale appelée *cuvée de la Pierre Couvretière* est un symbole de ce lien vivant entre les racines de notre histoire et notre avenir. ■

BIBLIOGRAPHIE

L'HELGOUACH J., 1973. Informations archéologiques. Circonscription des Pays de la Loire. Loire-Atlantique. Ancenis. In : *Gallia Préhistoire*, 16 (2) : p. 427 - 428.

L'HELGOUACH J., 1975. Informations archéologiques. Circonscription des Pays de la Loire. Loire-Atlantique. Ancenis. In : *Gallia Préhistoire*, 18 (2) : p. 541 - 542.

MAILLARD, E., 1860. *Histoire d'Ancenis et de ses barons*. Loncin éd., 719 p. (p.17)

MENANTEAU L., 1973. *Le lit de la Loire entre Saint-Florent-le-Vieil et Champtoceaux* : essai de géomorphologie holocène. Université de Nantes (Mémoire de maîtrise en géographie) : 270 p.

POISSONNIER, B., 1991. *Archéologie de la Basse-Loire avant l'Age du Fer dans son cadre morphologique d'après les découvertes fluviales*. Toulouse, Ecole pratique des Hautes Etudes.

PRIGENT D., 1978. Contribution à l'étude de la transgression flandrienne en Basse Loire - Apport de l'archéologie - Université de Nantes (thèse de doctorat de 3^e cycle). *Etudes Préhistoriques et Protohistoriques des Pays de la Loire*, 5 : 177 p. (90-101).